

# Pôle de Santé AIGLEMONT (08)



Association Française des Professionnels de la Géothermie



©Ville d'Aiglemont

## Maître d'Ouvrage:

Commune  
d'Aiglemont

## Maître d'Œuvre:

Saunier et Associés

## Acteurs du projet:



## Description du projet

La commune d'Aiglemont a souhaité se doter d'un pôle de santé valorisant la qualité environnementale. Avec les conseils de l'ADEME, la géothermie s'est rapidement imposée comme la meilleure solution à la fois pour chauffer et rafraîchir les 750 m<sup>2</sup> du complexe, achevé fin 2007.

La puissance installée est de 74 kW de chaud et 40kW de froid; les besoins en chauffage sont ainsi assurés à 90% par la PAC géothermique et à 95% pour les besoins en froid par le système de géocooling, permettant ainsi de s'affranchir des problèmes de santé éventuels liés au rafraîchissement d'un établissement.

*Il est à noter que, dans le cadre du circuit des énergies renouvelables des Ardennes, il est possible de visiter ce pôle de santé (plus d'informations sur [www.aie08.org](http://www.aie08.org)).*



## FORAGES

- Le champs de sonde compte **11 sondes verticales**, espacées de 10 mètres et disposées en L
- La profondeur des forages est de **80 mètres**, sur 250 mm de diamètre

### Entreprise de forage

Bsr technologies



215 avenue Georges  
Clémenceau  
92000 Nanterre

## ECHANGEURS

- L'échange de chaleur se fait via un plancher chauffant/ rafraichissant et des radiateurs basse température
- L'installation comporte une Pompe à Chaleur réversible de 74 kW de puissance chaud et 40 kW de puissance froid
- une chaudière à gaz de 45kW est installée pour l'appoint

### Installateur PAC

CHASAC J. PERRIN SARL



rue Marcel Dorigny  
08090 Aiglemont

## ASPECT ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

- Temps de retour sur investissement: **11 ans** grâce aux subventions
- **21t** de GES évitées par an (70% d'émissions de GES en moins par-rapport à une chaudière à gaz seule)
- € 2300 € économisés chaque année (120 MWh de gaz substitué chaque année)
- € Poste chauffage et climatisation géothermie: **175 k€**
- € Ingénierie: 20 k€
- € Subventions : 62 k€ (Fond Régional Environnement Climat de l'ADEME et la Région Champagne Ardenne)

